

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/218 DE LA COMMISSION****du 17 février 2020****modifiant pour la trois cent neuvième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil du 27 mai 2002 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida <sup>(1)</sup>, et notamment son article 7, paragraphe 1, point a), et son article 7 bis, paragraphe 5,

considérant ce qui suit :

- (1) L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- (2) Le 20 juin 2017, le comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de modifier deux mentions dans sa liste des personnes, groupes et entités auxquels le gel des fonds et des ressources économiques devrait s'appliquer.
- (3) Il convient donc de modifier l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 17 février 2020.

*Par la Commission*  
*La présidente*  
Ursula VON DER LEYEN

---

<sup>(1)</sup> JOL 139 du 29.5.2002, p. 9.

## ANNEXE

Les données d'identification des mentions suivantes figurant dans la rubrique «Personnes physiques» de l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 sont modifiées comme suit:

- 1) «Abdul **Haq** [*alias* a) Maimaitiming Maimaiti, b) Abdul Heq, c) Abuduhake, d) Abdulheq Jundullah, e) 'Abd Al-Haq, f) Memetiming Memeti, g) Memetiming Aximu, h) Memetiming Qekeman, i) Maiumaitimin Maimaiti, j) Abdul Saimaiti, k) Muhammad Ahmed Khaliq, l) Maimaiti Iman, m) Muhelisi, n) Qerman, o) Saifuding]. Né le 10.10.1971, à Chele, région de Khutan, région autonome de Xinjiang Uighur, Chine. Nationalité: Chinoise. N° d'identification nationale: 653225197110100533 (carte d'identité chinoise). Renseignements complémentaires: a) localisé au Pakistan en avril 2009; b) serait décédé au Pakistan en février 2010. Date de la désignation visée à l'article 2 *bis*, paragraphe 4, point b): 15.4.2009.»

est remplacé par le texte suivant:

«Abdul **Haq** [*alias* a) Maimaitiming Maimaiti, b) Abdul Heq, c) Abudu Hake, d) Abdul Heq Jundullah, e) 'Abd Al-Haq, f) Memetiming Memeti, g) Memetiming Aximu, h) Memetiming Qekeman, i) Maiumaitimin Maimaiti, j) Abdul Saimaiti, k) Muhammad Ahmed Khaliq, l) Maimaiti Iman, m) Muhelisi, n) Qerman, o) Saifuding]. Date de naissance: 10.10.1971. Lieu de naissance: région de Hetian, région autonome ouïghoure du Xinjiang, Chine. Nationalité: Chinoise. N° d'identification nationale: carte nationale d'identité chinoise numéro 653225197110100533. Autres informations: a) à la tête du mouvement islamique du Turkestan oriental, dont il est le commandant; impliqué dans la levée de fonds et le recrutement pour le compte de cette organisation; b) localisé en Afghanistan en juillet 2016; c) localisé au Pakistan en avril 2009. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 15.4.2009.»;

- 2) «Abu Bakr **Al-Jaziri** (*alias* Yasir Al-Jazari). Nationalité: a) algérienne, b) palestinienne. Renseignements complémentaires: a) responsable des finances du Comité de soutien afghan (ASC); b) intermédiaire et expert en communication d'Al-Qaida; c) supposé être en Algérie en avril 2010. Date de la désignation visée à l'article 2 *bis*, paragraphe 4, point b): 11.1.2002.»

est remplacé par le texte suivant:

«Boubekeur **Boulghiti** (*alias* a) Boubakeur Boulghit, b) Abu Bakr al-Jaziri, c) Abou Bakr Al Djazairi, d) Abou Yasser El Djazairi, e) Yasir Al-Jazari, f) Abou Yasser Al-Jaziri). Date de naissance: 13.2.1970. Lieu de naissance: Rouiba, Alger, Algérie. Nationalité: a) algérienne, b) palestinienne. Autres informations: a) directeur financier du Comité de soutien afghan (ASC); b) intermédiaire et expert en communications d'Al-Qaida; c) se serait trouvé en Algérie en avril 2010; d) fils de Mohamed et Fatma Aribi. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 11.1.2002.»